



Fonds communs de placement GENUS Capital Management

Q1 2024

1er janvier - 31 mars

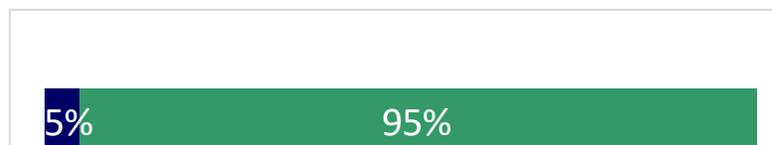
Rapport sur le vote par procuration

Faits marquants du vote par procuration T1 2024

Réunions

Type

Annuel	18
Spécial	0
Mélange	1
Total	19

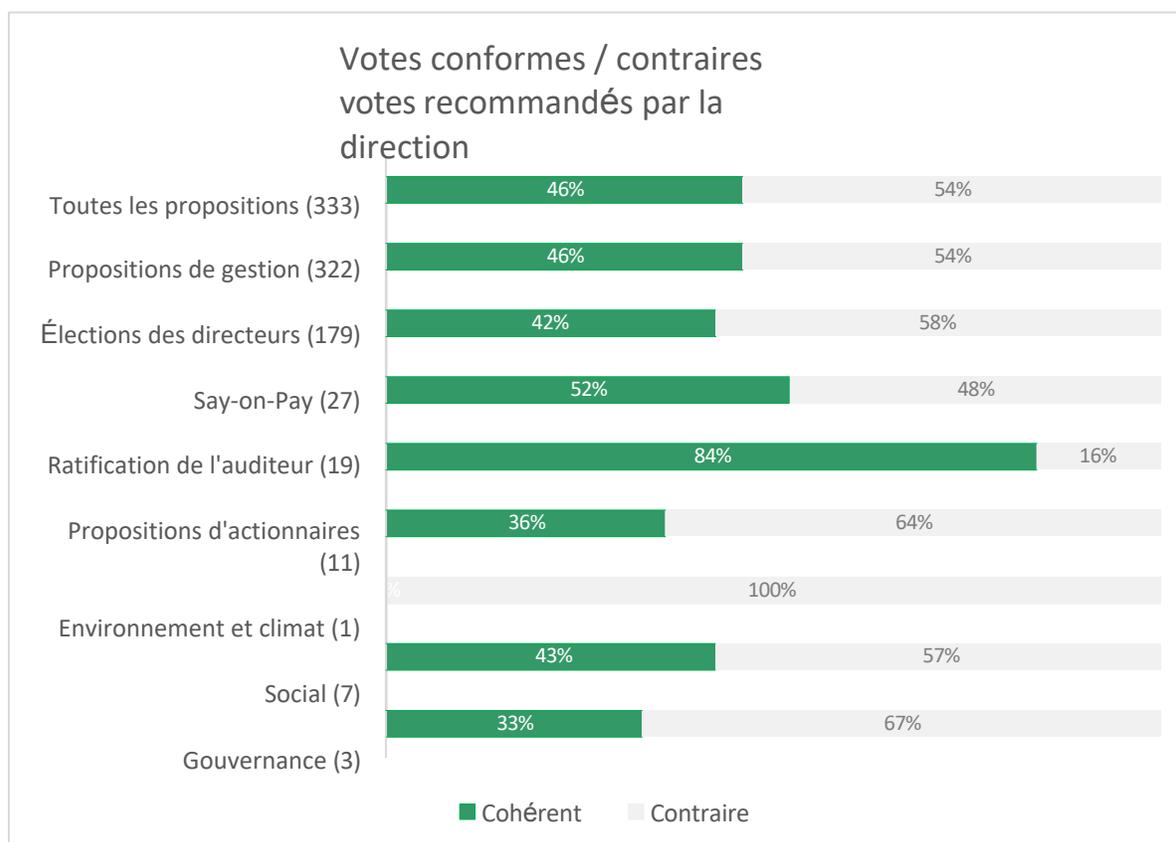


Compétence

Canada	2
États-Unis	9
Autres	8
Total	19



Propositions



RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Parkland Corporation (TSE : PKI)	DATE DE RÉUNION 2024-03-28 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2024-02-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 70137W108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
160717012	Genus Canadian Alpha Fund	23100
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	67700
000442045	Fonds de dividendes Genus	93200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Lisa Colnett	✓	✗
01.02	Élire Nora Duke	✓	✓
01.03	Élire Robert Espey	✓	✓
01.04	Élection de Timothy W. Hogarth	✓	✓
01.05	Élire Richard M. Hookway	✓	✓
01.06	Élection de Michael C. Jennings	✓	✓
01.07	Élection d'Angela John	✓	✓
01.08	Élection de James Neate	✓	✓
01.09	Élection de Steven P. Richardson	✓	✓
01.10	Élection de Mariame McIntosh Robinson	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Lisa Colnett

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège à ce comité. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Nora Duke	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Robert Espey	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Timothy W. Hogarth	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Richard M. Hookway

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Michael C. Jennings

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection d'Angela John

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de James Neate		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Steven P. Richardson		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Mariame McIntosh Robinson		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Volvo AB (VOLVF)	DATE DE RÉUNION 2024- 03-27 ,
PAYS Suède	DATE D'ENREGISTRE MENT 2024-03- 19
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 928856301

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

86200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Élection du président de séance	✓	✓
04	Ordre du jour	✓	✓
06	Respect des règles de convocation	⊘	✓
09	Comptes et rapports	✓	✗
10	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
11.01	Ratification de Matti Alahuhta	✓	✗
11.02	Ratification de Bo Annvik	✓	✗
11.03	Ratification de Jan Carlson	✓	✗
11.04	Ratification d'Eric Elzvik	✓	✗
11.05	Ratification de Martha Finn Brooks	✓	✗
11.06	Ratification de Kurt Jofs	✓	✗
11.07	Ratification de Martin Lundstedt (membre du conseil d'administration)	✓	✗
11.08	Ratification de Kathryn V. Marinello	✓	✗
11.09	Ratification de Martina Merz	✓	✗
11.10	Ratification de Hanne de Mora	✓	✗
11.11	Ratification de Helena Stjernholm	✓	✗
11.12	Ratification de Carl-Henric Svanberg	✓	✗

11.13	Ratification de Lars Ask (représentant des employés)	✓	✗
11.14	Ratification de Mats Henning (représentant des employés)	✓	✗
11.15	Ratification de Mari Larsson (représentante des employés)	✓	✗
11.16	Ratification d'Urban Spannär (représentant des employés)	✓	✗
11.17	Ratification de Danny Bilger (représentant adjoint des employés)	✓	✗
11.18	Ratification de Camilla Johansson (représentante adjointe des travailleurs)	✓	✗
11.19	Ratification d'Erik Svensson (représentant adjoint des travailleurs)	✓	✗
11.20	Ratification de Martin Lundstedt (en tant que PDG)	✓	✗
12.01	Taille du conseil d'administration	✓	✓
12.02	Ne pas nommer de membre suppléant du conseil d'administration.	✓	✓
13	Honoraires des directeurs	✓	✓
14.01	Élire Matti Alahuhta	✓	✗
14.02	Élire Bo Annvik	✓	✗
14.03	Élection de Par Boman	✓	✗
14.04	Élire Jan Carlson	✓	✗
14.05	Élire Eric A. Elzvik	✓	✗
14.06	Élire Martha Finn Brooks	✓	✗
14.07	Élire Kurt Jofs	✓	✓

14.08	Élire Martin Lundstedt	✓	✓
14.09	Élire Kathryn V. Marinello	✓	✓
14.10	Élire Martina Merz	✓	✓
14.11	Élire Helena Stjernholm	✓	✗
15	Par Boman	✓	✗
16	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	✓	✗
17	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✗
18.01	Élection de Par Boman en tant que président du conseil d'administration	✓	✗
18.02	Élire Anders Oscarsson en tant que membre du comité de nomination	✓	✗
18.03	Élection de Carina Silberg en tant que membre du comité de nomination	✓	✗
18.04	Élection d'Anders Algotsson en tant que membre du comité de nomination	✓	✗
18.05	Élire le président du conseil d'administration en tant que membre du comité de nomination	✓	✗
19	Rapport de rémunération	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Élection du président de séance

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Ordre du jour

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Respect des règles de convocation

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Comptes et rapports

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée, mais le cabinet d'audit qui les a examinés n'est pas indépendant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Affectation des bénéfices/dividendes

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.01	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Matti Alahuhta	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Bo Annvik	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.03	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Jan Carlson	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.04	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification d'Eric Elzvik		
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.05	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Martha Finn Brooks		
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.06	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Kurt Jofs		
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.07	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Martin Lundstedt (membre du conseil d'administration)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.08	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Kathryn V. Marinello		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.09	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Martina Merz		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.10	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Hanne de Mora		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.11	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Helena Stjernholm		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.12	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Carl-Henric Svanberg		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.13	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Lars Ask (représentant des employés)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.14	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Mats Henning (représentant des employés)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.15	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Mari Larsson (représentante des employés)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.16	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification d'Urban Spannar (représentant des employés)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.17	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Danny Bilger (représentant adjoint des employés)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.18	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Camilla Johansson (représentante adjointe des travailleurs)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.19	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification d'Erik Svensson (représentant adjoint des travailleurs)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.20	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de Martin Lundstedt (en tant que PDG)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration ou du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque compensation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.01	CONSEIL	POLITIQUE
Taille du conseil d'administration		

Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.02	CONSEIL	POLITIQUE
Ne pas nommer de membre suppléant du conseil d'administration.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il est proposé de ne pas nommer d'administrateur suppléant. Cette proposition n'a pas d'impact négatif sur les intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13	CONSEIL	POLITIQUE
Honoraires des directeurs	✓	✓
Proposant : Conseil		

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Matti Alahuhta	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Bo Annvik	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG d'Indutrade AB et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Par Boman	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il représente AB Industrivärden, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jan Carlson	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président d'Autoliv et siège à

un total de plus de deux conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Eric A. Elzvik		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Martha Finn Brooks		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kurt Jofs		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Un vote en faveur du candidat

a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 14.08

Élire Martin Lundstedt

CONSEIL **POLITIQUE**

✓ ✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.09

Élire Kathryn V. Marinello

CONSEIL **POLITIQUE**

✓ ✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.10

Élire Martina Merz

CONSEIL **POLITIQUE**

✓ ✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.11

Élire Helena Stjernholm

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par l'entreprise, siège au comité d'audit. Elle entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

Par Boman

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il représente AB Industrivärden, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet d'audit concernaient des services autres que l'audit financier. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet d'audit concernent des services autres que l'audit financier. La durée de la relation entre l'entreprise et le cabinet d'audit répond aux critères de la politique. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18.01

Élection de Par Boman en tant que président du conseil d'administration

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de nomination est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il a d'autres types de relations économiques significatives avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18.02

Élection d'Anders Oscarsson en tant que membre du comité de nomination

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de nomination est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il a d'autres types de relations économiques significatives avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Carina Silberg en tant que membre du comité de nomination



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de nomination est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la politique. Elle a d'autres types de relations économiques significatives avec un actionnaire principal. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Anders Algotsson en tant que membre du comité de nomination



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de nomination est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il a d'autres types de relations économiques significatives avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire le président du conseil d'administration en tant que membre du comité de nomination



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de nomination est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il représente AB Industrivärden, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Unicharm Corporation (8113)	DATE DE RÉUNION 2024- 03-27 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-12- 31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J94104114

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds Genus Fossil Free

27300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Takahisa Takahara	✓	✗
01.02	Élire Toshifumi Hikosaka	✓	✗
01.03	Élire Kenji Takaku	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Takahisa Takahara

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Toshifumi Hikosaka

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Kenji Takaku

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins de deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Svenska Cellulosa AB SCA (SCA-A)	DATE DE RÉUNION 2024-03-22 ,
PAYS Suède	DATE D'ENREGISTREMENT 2024-03-14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES W90152120

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442100

Fonds Genus Fossil Free

129925

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Ouverture de la réunion ; élection du président de séance		✓
02	Liste de vote		✓
04	Respect des règles de convocation		✓
05	Ordre du jour		✓
08.01	Comptes et rapports		✓
08.02	Attribution des bénéfices/dividendes de 2,75 SEK		✓
08.03.01	Ratification de Åsa Bergman		✗
08.03.02	Ratification de Pär Boman		✗
08.03.03	Ratification de Lennart Evrell		✗
08.03.04	Ratification de Annemarie Gardshol		✗
08.03.05	Ratification de Carina Håkansson		✗
08.03.06	Ratification de Ulf Larsson		✗
08.03.07	Ratification de Martin Lindqvist		✗
08.03.08	Ratification de Anders Sundström		✗
08.03.09	Ratification de Barbara M. Thoralfsson		✗
08.03.10	Ratification de Karl Åberg		✗
08.03.11	Ratification de Niclas Andersson (représentant des travailleurs)		✗

08.03.12	Ratification de Roger Boström (représentant des travailleurs)				X
08.03.13	Ratification de Maria Jonsson (représentante des travailleurs)				X
08.03.14	Ratification de Stefan Lundkvist (représentant adjoint des travailleurs)				X
08.03.15	Ratification de Malin Marklund (représentant adjoint des travailleurs)				X
08.03.16	Ratification de Peter Olsson (représentant adjoint des travailleurs)				X
08.03.17	Ratification de Ulf Larsson (CEO)				X
09	Taille du conseil d'administration				✓
10	Nombre d'auditeurs				✓
11.01	Honoraires des directeurs				✓
11.02	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes				✓
12.01	Élire Åsa Bergman				X
12.02	Élire Lennart Evrell				X
12.03	Élire Annemarie Gardshol				✓
12.04	Élire Carina Håkansson				✓
12.05	Élire Ulf Larsson				✓
12.06	Élire Martin Lindqvist				✓
12.07	Élire Anders Sundström				✓
12.08	Élection de Barbara Milian Thoralfsson				X

12.09	Élire Helena StJernholm			✗
13	Élire Helena StJernholm en tant que présidente			✗
14	Nomination du commissaire aux comptes			✓
15	Rapport de rémunération			✗
16	Adoption d'un programme d'incitation en espèces			✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Ouverture de la réunion ; élection du président de séance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Liste de vote

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Respect des règles de convocation

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Ordre du jour



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.01

CONSEIL POLITIQUE

Comptes et rapports



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée et le cabinet d'audit qui les a examinés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.02

CONSEIL POLITIQUE

Attribution des bénéfices/dividendes de 2,75 SEK



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.01

Ratification de Åsa Bergman

CONSEIL POLITIQUE

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.02

Ratification de Pär Boman

CONSEIL POLITIQUE

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.03

Ratification de Lennart Evrell

CONSEIL POLITIQUE

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Annemarie Gardshol



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.05

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Carina Håkansson



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.06

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Ulf Larsson



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.07

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Martin Lindqvist



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.08

Ratification de Anders Sundström

CONSEIL POLITIQUE

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.09

Ratification de Barbara M. Thoralfsson

CONSEIL POLITIQUE

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.10

Ratification de Karl Åberg

CONSEIL POLITIQUE

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.11

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Niclas Andersson (représentant des travailleurs)

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.12

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Roger Boström (représentant des travailleurs)

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.13

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Maria Jonsson (représentante des travailleurs)

✗

Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.14

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de Stefan Lundkvist (représentant adjoint des travailleurs)



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.15

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de Malin Marklund (représentant adjoint des travailleurs)



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.16

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de Peter Olsson (représentant adjoint des travailleurs)



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.17

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de Ulf Larsson (CEO)



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Taille du conseil d'administration



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Nombre d'auditeurs



Proposant : Conseil

Il est proposé de nommer une société d'audit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. Cette proposition n'a pas d'impact négatif sur les intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.01

CONSEIL POLITIQUE

Honoraires des directeurs



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.02	CONSEIL	POLITIQUE
Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes		✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Åsa Bergman		✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de Sweco AB et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lennart Evrell		✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président de SSAB et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Annemarie Gardshol		✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Carina Håkansson		✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ulf Larsson		✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Martin Lindqvist		✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Anders Sundström		✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Barbara Milian Thoralfsson		✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est présidente d'Exclusive Networks SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Helena StJernholm		✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Helena StJernholm en tant que présidente		✗
Proposant : Conseil		

Voir proposition 12.09. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination du commissaire aux comptes		✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Ce rapport n'est pas disponible. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations nécessaires à une analyse correcte n'ont pas été fournies.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL

POLITIQUE

Adoption d'un programme d'incitation en espèces



Proposant : Conseil

Il est dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération des dirigeants. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Andritz AG (ANDR)	DATE DE RÉUNION 2024- 03-21 ,
PAYS Autriche	DATE D'ENREGISTRE MENT 2024-03- 11
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES A11123105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442100

Genus Fossil Free Fund

33500

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Affectation des dividendes	✓	✓
03	Ratification des actes du conseil d'administration	✓	✗
04	Ratification des actes du conseil de surveillance	✓	✗
05	Honoraires des membres du conseil de surveillance	✓	✓
06.01	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
06.02	Nomination de l'auditeur pour les rapports sur le développement durable (KPMG)	✓	✓
07.01	Élire Regina Prehofer	✓	✓
07.02	Élection d'Élisabeth Stadler	✓	✗
08	Rapport de rémunération	✓	✗
09	Modification des statuts	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Affectation des dividendes	✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Ratification des actes du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification des actes du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Honoraires des membres du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

La rémunération des membres du conseil de surveillance répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination de l'auditeur pour les rapports sur le développement durable (KPMG)	✓	✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Regina Prehofer	✓	✓

Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Élisabeth Stadler	✓	✗

Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL **POLITIQUE**

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération incitative à court terme dépasse 200 % du salaire de base. La rémunération incitative des dirigeants est basée sur leurs performances sur une année seulement. Cela encourage les dirigeants à se concentrer sur les résultats à court terme, au détriment potentiel des performances à long terme de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

Modification des statuts



Proposant : Conseil

La proposition vise à modifier les statuts de la société afin de refléter la législation applicable. Les amendements clarifient généralement les statuts ou règlements actuels et sont de nature administrative. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Novo-Nordisk AS (NVO)	DATE DE RÉUNION 2024-03-21 ,
PAYS Danemark	DATE D'ENREGISTREMENT 2024-03-14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES K7314N152

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Recevoir le rapport annuel.	✓	✗
03	Approuver un dividende de 6,40 DKK par action ordinaire.	✓	✓
04	Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
05.01	Approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
05.02.01	Indemnisation du conseil d'administration.	✓	✗
05.02.02	Indemnisation de la direction générale.	✓	✗
05.02.03	Modifier les statuts et le règlement intérieur.	✓	✗
05.03	Approuver politique rémunération des cadres.	✓	✓
06.01	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Helge Lund.	✓	✓
06.02	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Henrik Poulsen.	✓	✗
06.03.01	Approuver l'élection échelonnée de l'administrateur : Laurece Debroux	✓	✗
06.03.02	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Andrea Fibig.	✓	✓
06.03.03	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Sylvie Grégoire.	✓	✗
06.03.04	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Kasim Kutay.	✓	✗
06.03.05	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Christina Law.	✓	✗
06.03.06	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Martin Mackay.	✓	✗
07.01	Approuver la nomination du cabinet d'audit : Deloitte.	✓	✗

08.01	Approuver la réduction du capital.
08.02	Autoriser le rachat d'actions.
08.03	Autoriser l'augmentation du capital social.

✓	✓
✓	✓
✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Recevoir le rapport annuel.

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓	✗
---	---

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée, mais le cabinet d'audit qui les a examinés n'est pas indépendant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Approuver un dividende de 6,40 DKK par action ordinaire.

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓	✓
---	---

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓	✓
---	---

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Le plan de rémunération en actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

Approuver la rémunération des administrateurs.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02.01

Indemnisation du conseil d'administration.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières en cas d'erreur involontaire ou de négligence dans l'exercice de ces fonctions. Si ce type de protection permet d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil d'administration de la société, indemniser les administrateurs au-delà de la couverture offerte par leur police d'assurance responsabilité civile ne semble ni nécessaire ni dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations nécessaires à une analyse correcte n'ont pas été fournies.

Vote enregistré

POINT 05.02.02

Indemnisation de la direction générale.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité dans sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières en cas d'erreur involontaire ou de négligence dans l'exercice de ces fonctions. Si ce type de protection permet d'attirer et de retenir des cadres compétents au sein du conseil d'administration de l'entreprise, indemniser les administrateurs au-delà de la couverture offerte par leur police d'assurance responsabilité civile ne semble ni nécessaire ni dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations nécessaires à une analyse correcte n'ont pas été fournies.

Vote enregistré

POINT 05.02.03

Modifier les statuts et le règlement intérieur.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'amendement vise à refléter les modifications apportées à l'indemnisation des administrateurs et des dirigeants (propositions 05.02.01 et 05.02.02), auxquelles nous nous opposons. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03

Approuver politique rémunération des cadres.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Helge Lund.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Henrik Poulsen.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité d'audit. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal : Novo Holding A/S. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.01

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Laurece Debroux

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.02

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Andrea Fibig.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.03

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Sylvie Grégoire.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.04

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Kasim Kutay.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de nomination. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.05

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Christina Law.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.06

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Martin Mackay.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01

Approuver la nomination du cabinet d'audit : Deloitte.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.01

Approuver la réduction du capital.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Lorsqu'un rachat d'actions est associé à une annulation de ces actions, il en résulte une réduction du capital social. Il s'agit d'un moyen de restituer des actifs aux actionnaires, lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.02

Autoriser le rachat d'actions.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Le prix de l'action ne peut être réduit de plus de 10 %. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03

Autoriser l'augmentation du capital social.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. L'augmentation proposée est suffisamment limitée pour éviter une dilution excessive des positions actuelles des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Pandora AS (PNDORA)	DATE DE RÉUNION 2024-03-14 ,
PAYS Danemark	DATE D'ENREGISTREMENT 2024-03-07
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES K7681L102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442088

Fonds Genus Global Alpha

5900

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

22400

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Comptes et rapports	✓	✓
03	Rapport de rémunération	✓	✓
04	Honoraires des directeurs	✓	✓
05	Affectation des bénéfices et dividendes de 18 DKK.	✓	✓
06.01	Élire Peter A. Ruzicka	✓	✗
06.02	Élire Christian Frigast	✓	✗
06.03	Élection de Lilian Fossum Biner	✓	✓
06.04	Élire Birgitta Stymne Göransson	✓	✓
06.05	Élire Marianne Kirkegaard	✓	✓
06.06	Élire Catherine Spindler	✓	✓
06.07	Élire Jan Zijderveld	✓	✓
07	Nomination de l'auditeur : EY	✓	✓
08	Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction	✓	✗
09.01	Annulation des actions	✓	✓
09.02	Modifier la politique de rémunération : modifications du régime d'indemnisation du conseil d'administration	✓	✓
09.03.01	Modifier la politique de rémunération ; modifier le plan d'incitation	✓	✓
09.03.02	Modifier la politique de rémunération : Modification des conditions de l'opportunité maximale dans le cadre du plan d'incitation à court terme pour les cadres exécutifs	✓	✓

09.03.03	Modifier la politique de rémunération : Modification de la méthode de calcul de l'indemnité de voyage pour les membres du conseil d'administration.	✓	✓
09.04	Autoriser le programme de rachat d'actions	✓	✓
09.05	Autoriser le président de l'Assemblée à ratifier les amendements	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Comptes et rapports

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Honoraires des directeurs

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Affectation des bénéfices et dividendes de 18 DKK.

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

Élire Peter A. Ruzicka

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02

Élire Christian Frigast

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03

Élection de Lilian Fossum Biner

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.04

Élire Birgitta Stymne Göransson

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.05

Élire Marianne Kirkegaard

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.06

Élire Catherine Spindler

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.07

Élire Jan Zijderveld

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Nomination de l'auditeur : EY

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction

**Proposant :** Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 09.01**

CONSEIL POLITIQUE

Annulation des actions

**Proposant :** Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 09.02**

CONSEIL POLITIQUE

Modifier la politique de rémunération : modifications du régime d'indemnisation du conseil d'administration

**Proposant :** Conseil

Les administrateurs ont un devoir de diligence dans la supervision des activités de la société qu'ils servent. Ils sont tenus d'agir de bonne foi et dans le meilleur intérêt des actionnaires. Le contrat d'assurance permet aux administrateurs d'être remboursés des frais et dépenses qui pourraient résulter d'un procès lié à l'exercice de leurs fonctions. Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'une erreur involontaire ou d'une négligence dans l'exercice de leurs fonctions. Si ce type de protection réduit la responsabilité des administrateurs vis-à-vis de leurs actions, il permet également d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil d'administration de la société. Cette proposition n'a pas d'impact négatif sur les intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03.01

Modifier la politique de rémunération ; modifier le plan d'incitation

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est demandé de pouvoir déroger exceptionnellement à la politique de rémunération dans les cas où cela est dans l'intérêt à long terme de la société. Les modifications proposées ne sont pas préjudiciables aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03.02

Modifier la politique de rémunération : Modification des conditions de l'opportunité maximale dans le cadre du plan d'incitation à court terme pour les cadres exécutifs

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération des dirigeants. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03.03

Modifier la politique de rémunération : Modification de la méthode de calcul de l'indemnité de voyage pour les membres du conseil d'administration.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération des dirigeants. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.04

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser le programme de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Le prix de l'action ne peut être réduit de plus de 10 %. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.05

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser le président de l'Assemblée à ratifier les amendements



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (BBV)	DATE DE RÉUNION 2024-03-14 ,
PAYS Espagne	DATE D'ENREGISTREMENT 2024-03-08
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES E11805103

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Approbation des états financiers annuels et des rapports de gestion.	✓	✓
01.02	Approbation du rapport sur les informations non financières.	✓	✓
01.03	Approbation de l'attribution d'un dividende de 0,39 EUR par action ordinaire.	✓	✓
01.04	Approbation de la gestion de l'entreprise pendant l'2023.	✓	✓
02.01	Élire José Miguel Andrés Torrecillas	✓	✗
02.02	Élection de Jaime Félix Caruana Lacorte	✓	✓
02.03	Élire Belén Garijo López	✓	✗
02.04	Élire Ana Cristina Peralta Moreno.	✓	✓
02.05	Élection de Jan Paul Marie Francis Verplancke	✓	✓
02.06	Élire Enrique Casanueva Nárdiz	✓	✓
02.07	Élire Cristina de Parias Halcón	✓	✓
03	Approbation de la réduction du capital social de la Banque.	✓	✓
04	Approbation d'un niveau maximum de rémunération variable allant jusqu'à 200% de la composante fixe de la rémunération totale pour un certain groupe de salariés.	✓	✓
05	Délégation de pouvoirs au conseil d'administration, avec pouvoir de substitution, afin de formaliser, modifier, interpréter et exécuter les résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle.	✓	✓
06	Vote consultatif sur le rapport annuel relatif à la rémunération des administrateurs de Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des états financiers annuels et des rapports de gestion.



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Approbation du rapport sur les informations non financières.



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Approbation de l'attribution d'un dividende de 0,39 EUR par action ordinaire.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Approbation de la gestion de l'entreprise pendant l'2023.



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

Élire José Miguel Andrés Torrecillas

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02

Élection de Jaime Félix Caruana Lacorte

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03

Élire Belén Garijo López

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est PDG de Merck KGAA et siège à plus de deux conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Elle est PDG d'une société publique et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04

Élire Ana Cristina Peralta Moreno.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05

Élection de Jan Paul Marie Francis Verplancke

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06

Élire Enrique Casanueva Nárdiz

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

Élire Cristina de Parias Halcón

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Approbation de la réduction du capital social de la Banque.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Lorsqu'un rachat d'actions est associé à une annulation de ces actions, il en résulte une réduction du capital social. Il s'agit d'un moyen de restituer des actifs aux actionnaires, lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approbation d'un niveau maximum de rémunération variable allant jusqu'à 200% de la composante fixe de la rémunération totale pour un certain groupe de salariés.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'inclusion d'une composante variable dans la rémunération des dirigeants contribue à une meilleure adéquation entre la motivation des dirigeants et les objectifs des actionnaires. Le plafond de 200 % est conforme aux recommandations de la Commission européenne sur la mise en œuvre des recommandations du comité Bassel III sur supervision du secteur bancaire international. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Délégation de pouvoirs au conseil d'administration, avec pouvoir de substitution, afin de formaliser, modifier, interpréter et exécuter les résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Vote consultatif sur le rapport annuel relatif à la rémunération des administrateurs de Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Cencora inc. (COR)	DATE DE RÉUNION 2024- 03-12 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2024-01- 16
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 03073E105

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Ornella Barra	✓	✗
01.02	Élire Werner Baumann	✓	✓
01.03	Élection de Steven H. Collis	✓	✗
01.04	Élire D. Mark Durcan	✓	✓
01.05	Élire Richard W. Gochnauer	✓	✗
01.06	Élire Lon R. Greenberg	✓	✗
01.07	Élire Kathleen W. Hyle	✓	✗
01.08	Élection de Lorence H. Kim	✓	✓
01.09	Élection de Redonda G. Miller	✓	✗
01.10	Élire Dennis M. Nally	✓	✗
01.11	Élire Lauren M. Tyler	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✗
04	Approuver la modification des statuts de la société afin de décharger la responsabilité de ses dirigeants, comme le permet la loi du Delaware.	✓	✗
05	Modifier les statuts et le règlement intérieur.	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire visant à renforcer la norme de vote majoritaire pour les élections d'administrateurs	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01 CONSEIL POLITIQUE

Élire Ornella Barra



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle représente l'alliance walgreensboots, actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 CONSEIL POLITIQUE

Élire Werner Baumann



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 CONSEIL POLITIQUE

Élection de Steven H. Collis



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 CONSEIL POLITIQUE

Élire D. Mark Durcan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Richard W. Gochnauer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Lon R. Greenberg



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Kathleen W. Hyle

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Lorence H. Kim

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection de Redonda G. Miller

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Dennis M. Nally	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lauren M. Tyler	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Ratification de l'auditeur

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet d'audit concernent des services autres que l'audit financier. La durée de la relation entre l'entreprise et le cabinet d'audit répond aux critères de la politique. Le comité d'audit est exclusivement composé de membres indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approuver la modification des statuts de la société afin de décharger la responsabilité de ses dirigeants, comme le permet la loi du Delaware.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

#REF !

Vote enregistré

POINT 05

Modifier les statuts et le règlement intérieur.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Proposition d'actionnaire visant à renforcer la norme de vote majoritaire pour les élections d'administrateurs

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Kenneth Steiner

La proposition exige que, lors d'une élection où au moins un candidat est désigné par les actionnaires, également connue sous le nom d'élection contestée, les administrateurs soient élus à la majorité relative plutôt qu'à la majorité absolue. Nous soutenons généralement ce type de proposition. Cependant, nous constatons que l'entreprise a modifié ses statuts pour adopter cette règle. Cette proposition est donc redondante par rapport aux pratiques de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Toll Brothers Inc. (TOL)	DATE DE RÉUNION 2024- 03-12 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2024-01- 18
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 889478103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	9500
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	24200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Approuver l'élection du directeur : Douglas C. Yearley Jr.	✓	✗
01.02	Approuver l'élection du directeur : Stephen F. East.	✓	✓
01.03	Approuver l'élection du directeur : Christine N. Garvey.	✓	✗
01.04	Approuver l'élection du directeur : Karen H. Grimes.	✓	✗
01.05	Approuver l'élection du directeur : Derek T. Kan.	✓	✓
01.06	Approuver l'élection du directeur : John A. McLean.	✓	✗
01.07	Approuver l'élection du directeur : Wendell E. Pritchett.	✓	✗
01.08	Approuver l'élection du directeur : Judith A. Reinsdorf.	✓	✓
01.09	Approuver l'élection du directeur : Katherine M. Sandstrom.	✓	✓
01.10	Approuver l'élection de l'administrateur : Paul E. Shapiro.	✓	✗
01.11	Approuver l'élection du directeur : Scott D. Stowell.	✓	✗
02	Approuver la nomination du cabinet d'audit : Ernst & Young LLP.	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres.	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Approuver l'élection du directeur : Douglas C. Yearley Jr.

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Stephen F. East.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Christine N. Garvey.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. La candidate a plus de 70 ans et siège dans plus d'un conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Karen H. Grimes.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Derek T. Kan.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : John A. McLean.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Wendell E. Pritchett.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Judith A. Reinsdorf.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Katherine M. Sandstrom.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection de l'administrateur : Paul E. Shapiro.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Approuver l'élection du directeur : Scott D. Stowell.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Approuver la nomination du cabinet d'audit : Ernst & Young LLP.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Il existe un plan omnibus et la politique s'y oppose. Ce type de programme comprend au moins trois types d'attributions. Il est donc difficile d'évaluer l'impact d'un tel programme sur les intérêts des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Applied Materials Inc. (AMAT)	DATE DE RÉUNION 2024-03-07 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2024-01-11
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel et extraordinaire	TITRES 38222105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442088

Fonds Genus Global Alpha

5900

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Rani Borkar	✓	✓
01.02	Élire Judy Bruner	✓	✗
01.03	Élection de Xun Chen	✓	✓
01.04	Élire Aart J. de Geus	✓	✗
01.05	Élire Gary E. Dickerson	✓	✗
01.06	Élire Thomas J. Iannotti	✓	✗
01.07	Élection d'Alexander A. Karsner	✓	✗
01.08	Élection de Kevin P. March	✓	✓
01.09	Élire Yvonne McGill	✓	✗
01.10	Élection de Scott A. McGregor	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓
04	Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur la politique et les procédures d'Applied Materials en matière de lobbying et sur les paiements effectués par Applied Materials à des fins de lobbying.	✗	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant qu'Applied Materials rende compte des écarts quantitatifs de rémunération médiane et ajustée en fonction de la race et du sexe.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rani Borkar	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Judy Bruner	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Xun Chen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Aart J. de Geus



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est PDG de Synopsis inc. et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Gary E. Dickerson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Thomas J. Iannotti



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est président du conseil d'administration d'une entreprise dont les informations sur le climat sont jugées insuffisantes. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Alexander A. Karsner



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Kevin P. March



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Yvonne McGill



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Scott A. McGregor	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur la politique et les procédures d'Applied Materials en matière de lobbying et sur les paiements effectués par Applied Materials à des fins de lobbying.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Kenneth Steiner

Il s'agit d'une proposition d'actionnaire courante qui devrait recevoir un taux d'approbation élevé. Il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise divulgue toutes les informations relatives à ses activités de lobbying, car il existe des risques de réputation. Les ressources financières allouées aux activités de lobbying de l'entreprise représentent moins d'argent pour le développement de ses différents projets. La proposition est raisonnable, car elle est dans l'intérêt des actionnaires et génère peu de coûts supplémentaires, puisque la publication se ferait sur Internet. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Proposition d'actionnaire demandant qu'Applied Materials rende compte des écarts quantitatifs de rémunération médiane et ajustée en fonction de la race et du sexe.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Arunja Capital

D'importantes disparités salariales fondées sur le sexe et la race persistent aux États-Unis, que des facteurs tels que l'expérience, la formation, le secteur ou les heures de travail soient pris en compte ou non. Par exemple, le salaire médian des employés noirs représentait 75,6 % de celui de leurs homologues blancs en 2019, selon l'Economic Policy Institute. Loin de se résorber, cet écart s'est creusé depuis 2000. Par ailleurs, le Pew Research Center rapporte que l'écart de salaire médian entre les sexes a stagné au cours des 20 dernières années : en 2022, les femmes gagneront 82 % de ce que gagnent les hommes, contre 80 % en 2002. Quant à l'écart de rémunération ajusté au sexe, il était de 4,9 , selon une étude de Glassdoor publiée en 2019. De nombreux chercheurs et économistes estiment que cet écart inexplicable pourrait être dû à la discrimination. Cela peut entraîner des poursuites judiciaires coûteuses et nuire à l'image des entreprises ainsi qu'à leur capacité à recruter et à conserver des employés talentueux. Toutefois, les risques juridiques se sont accrus ces dernières années. La Californie, le Massachusetts, New York et le Maryland ont renforcé leur législation en matière d'égalité salariale. En Islande, les entreprises employant au moins 25 personnes à temps plein doivent prouver qu'elles versent un salaire égal pour un travail égal, quel que soit le sexe de l'employé, sous peine d'amende. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande et Israël exigent désormais la publication des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. D'autres, dont la France, l'Italie et l'Espagne, ont renforcé leurs exigences en matière de communication d'informations relatives à l'équité entre les sexes, en particulier en termes de rémunération. D'autre part, des études montrent que les entreprises qui font preuve de transparence, qui traquent et mettent tout en œuvre pour éliminer les écarts salariaux favorisent une meilleure représentation des femmes à tous les niveaux de l'organisation, ce qui leur permet de bénéficier des nombreux avantages de la diversification de la main-d'œuvre, y compris au sein de l'encadrement supérieur. De plus, ces écarts salariaux ont un impact négatif sur l'économie. Par exemple, Citi a estimé en 2020 que l'élimination des disparités raciales, y compris celles liées aux salaires, ajouterait 5 000 milliards de dollars à l'économie américaine au cours des 5 prochaines années. Dans le cas d'Applied Materials, nous constatons que l'entreprise vient de s'engager à publier son écart de rémunération ajusté, ce qui représente une majeure, mais refuse de faire de même pour ses écarts médians. Or, si l'existence d'écarts ajustés peut révéler la présence d'une discrimination salariale, consciente ou non, les écarts bruts peuvent témoigner d'une sous-représentation des femmes ou des minorités dans les emplois bien rémunérés, voire d'un problème de discrimination systémique en matière de promotion, d'où l'importance de divulguer les deux types d'écarts de rémunération. Par ailleurs, plus de 40 grandes entreprises telles que Citigroup, Adobe, American Express, Bank of New York Mellon, Home

Depot, Lowes, MasterCard, Pfizer, Starbucks, Target, Visa et Wyndham Hotels and Resorts ont adopté la meilleure pratique consistant à déclarer l'équité salariale brute et ajustée. Nous pensons donc qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise améliore sa transparence et publie les informations demandées. En comblant ces lacunes et en divulguant davantage d'informations sur cette question, elle atténuera le risque juridique, financier et de réputation associé aux pratiques discriminatoires, tout en augmentant sa capacité à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée afin de constituer des équipes diversifiées et innovantes en démontrant que ses employés sont rémunérés de manière juste et équitable, indépendamment de leur sexe ou de leur origine ethnique ou raciale. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Novartis AG (NVS)	DATE DE RÉUNION 2024- 03-05 ,
PAYS Suisse	DATE D'ENREGISTRE MENT 2024-01- 22
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 66987V109/H5820Q150/ 66987V109

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Approbation du rapport opérationnel et financier de Novartis AG, des états financiers de Novartis AG et des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice 2023	✓	✓
01.02	Vote consultatif sur le rapport non financier pour l'exercice 2023	✓	✓
02	Décharge de responsabilité des membres du conseil d'administration et du comité exécutif	✓	✗
03	Affectation du bénéfice disponible de Novartis AG selon le bilan et déclaration du dividende pour 2023	✓	✓
04	Réduction du capital social	✓	✓
05.01	Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale annuelle de 2024 à l'assemblée générale annuelle de 2025	✓	✓
05.02	Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice 2025	✓	✓
05.03	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2023	✓	✓
06.01	Élire Joerg Reinhardt	✓	✗
06.02	Élire Nancy C. Andrews	✓	✓
06.03	Élection de Ton Buechner	✓	✗
06.04	Élection de Patrice Bula	✓	✗
06.05	Élire Elizabeth Doherty	✓	✓
06.06	Élire Bridgette Heller	✓	✗
06.07	Élection de Daniel Hochstrasser	✓	✗
06.08	Élire Frans van Houten	✓	✓
06.09	Élection de Simon Moroney	✓	✓

06.10	Élire Ana de Pro Gonzalo	✓	✓
06.11	Élection de Charles L. Sawyers	✓	✗
06.12	Élection de William T. Winters	✓	✗
06.13	Élection de John D. Young	✓	✓
07.01	Élection de Patrice Bula en tant que membre du comité des rémunérations	✓	✗
07.02	Élire Bridgette Heller en tant que membre du comité des rémunérations	✓	✗
07.03	Élire Simon Moroney en tant que membre du comité de rémunération	✓	✓
07.04	Élire William T. Winters en tant que membre du comité des rémunérations	✓	✗
08	Réélection du commissaire aux comptes	✓	✓
09	Réélection du mandataire indépendant	✓	✓
10	Instructions générales en cas de motions alternatives dans le cadre des points de l'ordre du jour publiés dans l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle, et/ou de motions relatives à des points supplémentaires de l'ordre du jour conformément à l'article 704b du code suisse des obligations.	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Approbation du rapport opérationnel et financier de Novartis AG, des états financiers de Novartis AG et des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice 2023	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur le rapport non financier pour l'exercice 2023



Proposant : Conseil

Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant le jour de l'assemblée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Décharge de responsabilité des membres du conseil d'administration et du comité exécutif



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Affectation du bénéfice disponible de Novartis AG selon le bilan et déclaration du dividende pour 2023



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Réduction du capital social



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale annuelle de 2024 à l'assemblée générale annuelle de 2025

CONSEIL	POLITIQUE
	

Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02

Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice 2025

CONSEIL	POLITIQUE
	

Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Le plan de rémunération fondé sur des actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03

Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2023

CONSEIL	POLITIQUE
	

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Joerg Reinhardt	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Nancy C. Andrews	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Ton Buechner	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le président

d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Patrice Bula		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Elizabeth Doherty		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Bridgette Heller		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.07

Élection de Daniel Hochstrasser

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.08

Élire Frans van Houten

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.09

Élection de Simon Moroney

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ana de Pro Gonzalo	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Charles L. Sawyers	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.12	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de William T. Winters



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est le PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.13

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John D. Young



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Patrice Bula en tant que membre du comité des rémunérations



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Bridgette Heller en tant que membre du comité des rémunérations



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Simon Moroney en tant que membre du comité de rémunération



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire William T. Winters en tant que membre du comité des rémunérations



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Il est PDG d'une autre entreprise et siège dans plus d'un conseil d'administration.

conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Réélection du commissaire aux comptes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Réélection du mandataire indépendant

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

En raison d'une modification du droit suisse entrée en vigueur le 1er janvier 2014, les actionnaires d'une société suisse sont tenus d'élire un représentant indépendant. L'objectif de cette proposition est donc d'approuver la nomination de Peter Andreas Zahn à ce poste. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Instructions générales en cas de motions alternatives dans le cadre des points de l'ordre du jour publiés dans l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle, et/ou de motions relatives à des points supplémentaires de l'ordre du jour conformément à l'article 704b du code suisse des obligations.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition est vague et ses détails ne sont pas connus. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Apple Inc. (AAPL)	DATE DE RÉUNION 2024- 02-28 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2024-01- 02
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 37833100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Approuver l'élection du directeur : Wanda Austin.	✓	✓
01.02	Approuver l'élection du directeur : Tim Cook.	✓	✗
01.03	Approuver l'élection du directeur : Alex Gorsky.	✓	✗
01.04	Approuver l'élection du directeur : Andrea Jung.	✓	✗
01.05	Approuver l'élection du directeur : Art Levinson.	✓	✗
01.06	Approuver l'élection du directeur : Monica Lozano.	✓	✓
01.07	Approuver l'élection du directeur : Ron Sugar.	✓	✗
01.08	Approuver l'élection du directeur : Sue Wagner.	✓	✗
02	Approuver la nomination du cabinet d'audit : Ernst & Young LLP.	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres.	✓	✗
04	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport détaillant les risques associés à l'omission des termes "perspective" et "idéologie" dans sa politique écrite d'égalité des chances en matière d'emploi.	✗	✗
05	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de mener une enquête et de publier un rapport évaluant les normes et procédures utilisées par l'entreprise pour organiser le contenu des applications sur ses différentes plateformes, ainsi que ses procédures de gestion des litiges entre les intérêts du gouvernement et les droits des utilisateurs.	✗	✗
06	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie les écarts de rémunération médiane en fonction du sexe et de la race, y compris les risques liés à la réputation, à la concurrence et aux opérations, les risques liés aux politiques publiques, ainsi que les risques liés au recrutement et à la rétention de talents diversifiés.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport de transparence sur son utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans ses activités commerciales et divulgue toute ligne de conduite éthique qu'elle a adoptée concernant son utilisation de la technologie de l'IA.	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport analysant la conformité des positions politiques de l'entreprise en matière de droits de l'homme et de vie privée avec ses actions, en particulier dans les zones de guerre et les pays dirigés par des régimes oppressifs.	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01 CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Wanda Austin.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Tim Cook.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Alex Gorsky.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Andrea Jung.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Art Levinson.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Monica Lozano.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Approuver l'élection du directeur : Ron Sugar.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'Uber Technologies inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Approuver l'élection du directeur : Sue Wagner.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Approuver la nomination du cabinet d'audit : Ernst & Young LLP.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres.



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Ainsi, près de 50 % de la rémunération du PDG n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Le PDG a reçu une rémunération plus de 200 fois supérieure à la rémunération moyenne des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ni pour ses parties prenantes à long terme. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des cadres dans ses plans de rémunération incitative. Le rachat d'actions permet d'augmenter facilement le rendement total pour l'actionnaire. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport détaillant les risques associés à l'omission des termes "perspective" et "idéologie" dans sa politique écrite d'égalité des chances en matière d'emploi.



Auteur de la proposition : The National Center For Public Policy Research

La question de la diversité, de l'équité et de l'inclusion est un enjeu social majeur. Par conséquent, il est dans le meilleur intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à ce sujet. Cependant, dans le cas présent, nous avons de sérieux doutes sur les intentions réelles du promoteur. En effet, le National Center for Public Policy Research (NCPFR) est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Leurs propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Il convient de noter que la NCPFR a souvent ciblé des entreprises qui soutiennent la lutte contre le changement climatique et le développement des énergies renouvelables, ou qui ont mis en place des politiques et des programmes d'IED en matière d'emploi. En 2023, elle a soumis une proposition à Home Depot demandant l'annulation d'une proposition sociale d'actionnaire demandant une vérification indépendante de l'équité raciale, qui avait reçu le soutien de près de 63% des actionnaires en 2022. Dans ce contexte, nous ne pensons pas qu'il soit justifié de soutenir la proposition. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de mener une enquête et de publier un rapport évaluant les normes et procédures utilisées par l'entreprise pour organiser le contenu des applications sur ses différentes plateformes, ainsi que ses procédures de gestion des litiges entre les intérêts gouvernementaux et les droits des utilisateurs.



Auteur de la proposition : The American Family Association (Bowyer Research)

Il est dans l'intérêt des investisseurs que les entreprises technologiques publient des informations sur leurs politiques et processus de gestion du contenu, notamment en ce qui concerne les demandes de retrait du gouvernement. Celles-ci peuvent les exposer à divers risques, notamment juridiques, opérationnels et de réputation. Dans le cas d'Apple, nous constatons que l'entreprise a été mêlée à des controverses sur les droits de l'homme liées à sa gestion des demandes de retrait de la part des gouvernements. Il a été critiqué à plusieurs reprises pour avoir cédé aux demandes de censure de gouvernements répressifs. En 2022, une coalition d'investisseurs institutionnels a soumis à l'entreprise une proposition demandant une révision de ses rapports de transparence afin de fournir des explications claires sur le nombre et les catégories d'applications supprimées de l'App Store, en réponse ou en prévision de demandes gouvernementales dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles restreignent la liberté d'expression ou l'accès à l'information. Par la suite, Apple a accepté d'améliorer considérablement les informations fournies dans ces rapports, en offrant des détails supplémentaires sur le nombre d'applications supprimées ou rejetées, ainsi qu'une ventilation par catégorie expliquant la raison de la suppression ou du rejet. En 2023, en plus de son rapport de transparence annuel, Apple a publié son premier rapport de transparence pour l'App Store, couvrant sa modération et sa gestion du contenu. Ce rapport révèle, entre autres, le nombre d'applications supprimées suite à des demandes gouvernementales, ventilées par pays. Dans sa réponse à cette proposition, Apple explique également que les décisions difficiles en matière de modération de contenu sont soumises à son comité de révision et que, dans la mesure du possible, les applications retirées restent disponibles dans les régions qui ne sont pas concernées par le problème. En outre, Apple réitère sa promesse de respecter les droits de l'homme et déclare qu'elle est en train de revoir ses procédures d'administration de l'App Store pour s'aligner sur cet engagement. En outre, elle a publié une évaluation indépendante de son impact sur les droits civils en 2023, qui conclut qu'elle a pris des mesures significatives pour respecter les droits civils et que ses politiques et pratiques sont bien conçues et mises en œuvre. Elle note toutefois qu'Apple devrait intégrer davantage son engagement en faveur des droits civils dans ses activités et sa gouvernance. Après examen, nous constatons qu'Apple a fait des progrès, même si des améliorations sont encore possibles, et qu'elle a amélioré sa communication d'informations. Elle fournit des informations sur ses politiques de gestion du contenu, ses efforts pour respecter les libertés civiles et sa gestion des conflits entre les intérêts du gouvernement et les droits des utilisateurs. En outre, le promoteur n'explique pas en quoi la divulgation actuelle d'Apple sur cette question présente un risque pour l'entreprise ou ses actionnaires. Enfin, nous avons de sérieux doutes quant aux intentions réelles de l'auteur de la proposition, qui semble faire partie du mouvement anti-ESG. L'American Family Association, une organisation conservatrice qui vise à motiver et à équiper les citoyens pour changer la culture afin qu'elle reflète la vérité biblique et les valeurs familiales traditionnelles, figure en effet sur la liste des groupes qui soutiennent la croisade des sénateurs républicains contre une règle de l'administration Biden permettant aux gestionnaires de fonds de pension de prendre en compte les critères ESG dans les décisions financières, une règle très importante pour le mouvement de l'investissement responsable aux États-Unis. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie les écarts de rémunération médiane en fonction du sexe et de la race, y compris les risques liés à la réputation, à la concurrence et aux opérations, les risques liés aux politiques publiques, ainsi que les risques liés au recrutement et à la rétention de talents diversifiés.



Proposant : Arjuna Capital

D'importantes disparités salariales fondées sur le sexe et la race persistent aux États-Unis, que des facteurs tels que l'expérience, la formation, le secteur ou les heures de travail soient pris en compte ou non. Par exemple, le salaire médian des employés noirs représentait 75,6 % de celui de leurs homologues blancs en 2019, selon l'Economic Policy Institute. Loin de

Cet écart s'est creusé depuis 2000. Par ailleurs, le Pew Research Center rapporte que l'écart de salaire médian entre les sexes stagne depuis 20 ans : en 2022, les femmes gagneront 82 % de ce que gagnent les hommes, contre 80 % en 2002. Quant à l'écart de rémunération ajusté au sexe, il était de 4,9 , selon une étude de Glassdoor publiée en 2019. De nombreux chercheurs et économistes estiment que cet écart inexplicable pourrait être dû à la discrimination. Cela peut entraîner des poursuites judiciaires coûteuses et nuire à l'image des entreprises ainsi qu'à leur capacité à recruter et à conserver des employés talentueux. Toutefois, les risques juridiques se sont accrus ces dernières années. La Californie, le Massachusetts, New York et le Maryland ont renforcé leur législation en matière d'égalité salariale. En Islande, les entreprises employant au moins 25 personnes à temps plein doivent prouver qu'elles versent un salaire égal pour un travail égal, quel que soit le sexe de l'employé, sous peine d'amende. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande et Israël exigent désormais la publication des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. D'autres, dont la France, l'Italie et l'Espagne, ont renforcé leurs exigences en matière de communication d'informations relatives à l'équité entre les sexes, en particulier en termes de rémunération. D'autre part, des études montrent que les entreprises qui font preuve de transparence, qui traquent et mettent tout en œuvre pour éliminer les écarts salariaux favorisent une meilleure représentation des femmes à tous les niveaux de l'organisation, ce qui leur permet de bénéficier des nombreux avantages de la diversification de la main-d'œuvre, y compris au sein de l'encadrement supérieur. De plus, ces écarts salariaux ont un impact négatif sur l'économie. Par exemple, Citi a estimé en 2020 que l'élimination des disparités raciales, y compris celles liées aux salaires, ajouterait 5 000 milliards de dollars à l'économie américaine au cours des cinq prochaines années. Dans le cas d'Apple, nous constatons que l'entreprise divulgue ses écarts de rémunération ajustés. Elle a également révélé un écart médian de 13 % entre les salaires horaires et les primes basés sur le sexe pour ses employés britanniques, mais refuse de présenter ces données pour sa main-d'œuvre américaine et mondiale. Toutefois, si l'existence d'écarts ajustés peut révéler la présence d'une discrimination salariale, consciente ou non, les écarts bruts peuvent témoigner d'une sous-représentation des femmes ou des minorités dans les emplois bien rémunérés, voire d'un problème de discrimination systémique en matière de promotion, d'où l'importance de divulguer les deux types d'écarts de rémunération. En fait, plus de 40 grandes entreprises, dont Citigroup, Adobe, American Express, Bank of New York Mellon, Home Depot, Lowe's, MasterCard, Pfizer, Starbucks, Target et Visa, ont adopté la meilleure pratique en matière d'information sur l'équité salariale, qui consiste à communiquer à la fois les écarts bruts et les écarts corrigés. Nous pensons donc qu'il est dans l'intérêt des actionnaires l'entreprise améliore sa transparence et publie les informations demandées. En luttant contre ces écarts et en divulguant davantage d'informations sur cette question, elle atténuera le risque juridique, financier et de réputation associé aux pratiques discriminatoires, tout en augmentant sa capacité à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée afin de constituer des équipes diversifiées et innovantes en démontrant que ses employés sont rémunérés de manière juste et équitable, indépendamment de leur sexe ou de leur origine ethnique ou raciale. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport de transparence sur son utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans ses activités commerciales et divulgue toute ligne de conduite éthique qu'elle a adoptée concernant son utilisation de la technologie de l'IA.



Proposant : [AFL-CIO \(Segal Marco\)](#)

Le lancement de l'interface d'intelligence générative ChatGPT-3.5 en novembre 2022 est une étape importante dans la prise de conscience collective des immenses possibilités offertes par l'IA, mais aussi des risques sociaux majeurs que présente son développement sans garde-fous. Les nouvelles avancées de l'IA suscitent de nombreuses craintes, dont celle d'un bouleversement de l'organisation du travail et du marché de l'emploi. En effet, le Fonds monétaire international a indiqué en janvier 2024 que l'IA transformera l'économie mondiale, impactant "près de 40 % des emplois, en remplaçant certains et en complétant d'autres". Dans les économies avancées, ce taux atteint 60 %, en raison de l'impact de l'IA sur les emplois hautement qualifiés. Un autre danger réside dans le fait que l'IA amplifie le problème de la désinformation, qui constitue une menace pour les processus démocratiques, entre autres.

Grâce à l'IA générative et à l'hypertrucage, il est désormais facile, rapide et peu coûteux de créer de faux contenus, voire des sites de désinformation qui ressemblent à des médias dignes de confiance. La question des biais et des stéréotypes est également l'un des défis éthiques majeurs de l'IA. Plusieurs exemples montrent qu'elle peut perpétuer, voire accentuer les discriminations, y compris dans les processus de recrutement et de promotion. En septembre 2023, l'Agence Science Presse expliquait qu'"il est presque inévitable que les logiciels d'intelligence artificielle aient des biais sexistes ou racistes. Du fait du mode de fonctionnement même de l'IA, qui consiste à l'alimenter avec d'immenses bases de données, ces biais reflètent ceux qui, conscients ou inconscients, existent dans notre société, et se retrouvent donc dans ces bases de données, et chez les programmeurs eux-mêmes." Outre ces risques

Si l'on considère les défis de l'IA, il y en a bien d'autres, comme la surveillance et la manipulation de masse, la violation des droits d'auteur, l'exacerbation des inégalités économiques et sociales, la facilitation de la cybercriminalité, . Depuis l'arrivée du ChatGPT, les experts en IA tirent la sonnette d'alarme. Ils soulignent la responsabilité des entreprises dans la sécurité de l'IA, et insistent sur l'urgence de légiférer pour que l'humanité puisse profiter des bénéfices de l'IA d'aujourd'hui et se prémunir contre ses dangers, y compris les risques existentiels. Cet appel a été entendu et repris par les Nations unies, qui se préoccupent des droits de l'homme et des valeurs démocratiques. Les gouvernements ont également commencé à envisager des projets de législation ou de réglementation, tandis qu'aux États-Unis, le président Biden a signé un décret visant à réglementer l'IA en octobre 2023. Par ailleurs, des initiatives internationales ont été lancées en 2023, comme le code de conduite volontaire du G7, le Sommet international de l'IA au Royaume-Uni, qui s'est conclu par la signature par 28 pays de la Déclaration de Bletchley pour un développement sûr de l'IA, et la création par les Nations unies d'un comité consultatif sur l'IA, dont l'une des missions sera de construire un consensus scientifique mondial sur les risques et les défis. Dans un contexte où l'IA se développe à une vitesse fulgurante, où les risques augmentent, où les experts en IA de renommée mondiale sont de plus en plus inquiets et où les gouvernements ont entrepris de réglementer l'IA, il est essentiel que les actionnaires disposent d'informations claires pour bien comprendre l'exposition aux risques de l'entreprise et la manière dont elle atténue. Apple pourrait ainsi faire preuve d'une plus grande transparence quant à son recours à des pratiques responsables en matière d'IA. À noter que Microsoft s'est déjà engagé auprès du gouvernement américain à publier un rapport annuel de transparence sur ses pratiques de gouvernance de l'IA et que, contrairement à Apple, 44 entreprises technologiques ont rendu publics des principes éthiques liés à l'IA, selon l'édition 2023 de l'indice d'inclusion numérique de la World Benchmarking Alliance.

La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport analysant la conformité des positions politiques de l'entreprise en matière de droits de l'homme et de vie privée avec ses actions, en particulier dans les zones de guerre et les pays dirigés par des régimes oppressifs.

×

×

Auteur de la proposition : [The National Legal and Policy Center](#)

La question des droits de l'homme et des opérations dans des pays où les violations des droits de l'homme sont bien documentées est une question sociale majeure, et il est dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à ce sujet. Cependant, dans le cas présent, nous avons de sérieux doutes sur les intentions réelles du promoteur. En effet, le National Legal and Policy Center (NLPC) est reconnu comme un groupe idéologique opposé au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Ses propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Par exemple, elle a un jour soumis une proposition à Alphabet concernant censure gouvernementale aux États-Unis, mais il se peut que cette proposition visait en fait à freiner les tentatives de l'entreprise d'aider l'administration Biden à lutter contre la désinformation liée à la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, nous ne pensons pas qu'il soit justifié de soutenir la proposition. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Groupe CGI Inc (GIB)	DATE DE RÉUNION 2024-01-31 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-12-04
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 39945C109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	11100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Sophie Brochu	✓	✗
01.02	Élection de George A. Cope	✓	✗
01.03	Élire Jacynthe Côté	✓	✗
01.04	Élire Julie Godin	✓	✗
01.05	Élire Serge Godin	✓	✗
01.06	Élection d'André Imbeau	✓	✗
01.07	Élection de Gilles Labbé	✓	✗
01.08	Élection de Michael B. Pedersen	✓	✗
01.09	Élire Stephen S. Poloz	✓	✓
01.10	Élire Mary G. Powell	✓	✗
01.11	Élire Alison C. Reed	✓	✓
01.12	Élection de Michael E. Roach	✓	✗
01.13	Élection de George D. Schindler	✓	✗
01.14	Élire Kathy N. Waller	✓	✓
01.15	Élire Frank Witter	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'examiner l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative afin de lier une prime d'intéressement à une prime de rendement. la part de la rémunération de tous les employés dans la performance de l'organisation en ce qui concerne ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	✗	✓

04

Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de l'entreprise se tiennent en personne, les réunions virtuelles complétant et ne remplaçant pas les réunions en personne.

✗

✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Sophie Brochu

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de George A. Cope

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Jacynthe Côté

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est présidente de la Banque Royale du Canada et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Julie Godin	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement cadre de l'entreprise. Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est également présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Serge Godin	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il détient plus de 50 % des actions avec droit de vote et exerce un contrôle effectif. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'André Imbeau	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Gilles Labbé	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael B. Pedersen	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Stephen S. Poloz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Mary G. Powell



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Elle est le PDG de cette entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Elle est PDG de Sunrun Inc et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL POLITIQUE

Élire Alison C. Reed



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12 CONSEIL POLITIQUE

Élection de Michael E. Roach



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13 CONSEIL POLITIQUE

Élection de George D. Schindler



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.14 CONSEIL POLITIQUE

Élire Kathy N. Waller



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.15 CONSEIL POLITIQUE

Élire Frank Witter



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le taux de présence du candidat au conseil d'administration est inférieur à 75 %, sans raison valable. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'examiner l'opportunité d'introduire une nouvelle orientation en matière de rémunération incitative afin de lier une partie de la rémunération de tous les employés à la performance de l'organisation en ce qui concerne ses principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).



Proposant : MÉDAC

De plus en plus d'entreprises mettent en place des plans de rémunération liés à la performance ESG. Selon une étude du cabinet d'avocats Fasken publiée en 2023, 68 % des entreprises de l'indice TSX 60 et 80 % des entreprises de la liste prioritaire d'Engagement climatique Canada (cette liste comprend 40 entreprises cotées à la Bourse de Toronto qui sont considérées comme de gros émetteurs de carbone ou qui pourraient jouer un rôle important dans la transition énergétique du Canada) établissent un lien entre les indicateurs de performance ESG et la rémunération des dirigeants. Ce lien se traduit par une plus grande attention portée aux performances ESG, ce qui peut avoir un impact financier positif. En effet, selon un rapport de Deloitte publié en 2022, "entre 2013 et 2020, les entreprises ayant une performance ESG élevée et constante ont eu tendance à obtenir un rendement total pour les actionnaires 2,6 fois plus élevé que les entreprises ayant une performance ESG moyenne". Certaines entreprises, dont MasterCard et Papa John's, vont plus loin en liant leurs efforts ESG à la rémunération des employés. Par exemple, MasterCard prend en compte la réalisation de ses objectifs ESG dans trois domaines (empreinte carbone, inclusion financière et écart de rémunération entre les hommes et les femmes) pour calculer les primes de ses employés, estimant que l'ensemble du personnel partage la responsabilité de ses engagements ESG. Tel est le contexte de la proposition. Comme MasterCard, l'auteur de la proposition estime "que la réalisation de nombreux objectifs ESG ne relève pas seulement de la responsabilité de la direction générale, mais de celle de tous les employés qui, dans leur travail quotidien, peuvent contribuer à la réalisation des objectifs ESG de l'entreprise".

de contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs prioritaires de l'organisation, de les dépasser et de proposer des moyens innovants pour les atteindre plus rapidement". En fait, un rapport du Conference Board publié en 2022 indique que l'inclusion des questions ESG dans la rémunération des employés reflète le fait que la réalisation des objectifs ESG nécessite un effort collectif. Après examen, nous constatons que CGI fournit des informations sur sa stratégie ESG, qu'elle a fixé divers objectifs ESG et qu'elle divulgue les progrès réalisés pour les atteindre. Le Conseil affirme également que les employés sont déjà fortement impliqués dans les pratiques ESG de l'entreprise, que l'entreprise dispose d'une structure de rémunération appropriée et compétitive, et qu'il serait inapproprié pour CGI, ses consultants et ses professionnels de lier la rémunération incitative aux objectifs ESG. Néanmoins, nous pensons qu'il serait bénéfique d'adopter la proposition. Elle demande simplement au Conseil d'examiner la possibilité de lier une partie de la rémunération des employés aux principaux objectifs ESG fixés par l'entreprise, sans exiger une approche "mur à mur" ou imposer des conditions. Il est à noter que le promoteur a retiré une proposition similaire soumise à Metro après que l'entreprise ait expliqué qu'elle ne pouvait pas lier une partie de la rémunération de tous ses employés à l'atteinte d'objectifs ESG, mais qu'elle le faisait pour ceux qui pouvaient avoir un effet sur l'atteinte des objectifs fixés dans son plan de responsabilité d'entreprise, tels que les directeurs de magasins et de centres de distribution, qui ont des objectifs en matière de santé et de sécurité. Étant donné le faible impact de la proposition, ainsi que l'impact négatif considérable qu'une mauvaise performance ESG peut avoir sur la performance financière, nous pensons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires que le conseil d'administration examine si l'alignement d'une partie de la rémunération des non-dirigeants sur la performance de l'entreprise par rapport aux objectifs ESG qu'elle a fixés et qu'elle considère comme une priorité peut promouvoir, voire accélérer, leur réalisation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de l'entreprise se tiennent en personne, les réunions virtuelles complétant et ne remplaçant pas les réunions en personne.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : MÉDAC

Pour les entreprises comptant de nombreux actionnaires, comme pour les petites, les assemblées annuelles représentent l'une des rares occasions pour les actionnaires de s'impliquer dans la gestion de l'entreprise. Selon la Shareholder Association for Research & Education (SHARE), "la participation aux assemblées générales est un droit fondamental des actionnaires [...] Tous les actionnaires doivent disposer d'un temps suffisant pour examiner les questions et voter". Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et alors que les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures pour limiter les rassemblements et les déplacements, les entreprises ont adopté un format virtuel pour leurs assemblées annuelles. Preuve de popularité croissante, les entreprises ont même commencé à s'enquérir de la possibilité de poursuivre les réunions virtuelles dans le futur. À noter que les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont récemment introduit ou proposé des changements législatifs qui feraient de l'assemblée générale annuelle virtuelle des actionnaires une option permanente. La présente proposition exprime une préoccupation à l'égard de cette tendance. L'auteur de la proposition, le MÉDAC, affirme que " les assemblées virtuelles présentent certains avantages que nous reconnaissons volontiers, mais elles ne doivent pas remplacer les assemblées en personne ". En effet, les avantages de cette pratique ne sont pas à sous-estimer. Selon Broadridge, la tenue de ces réunions virtuelles permet de réduire les coûts des réunions annuelles présentielles, qui sont généralement peu fréquentées. Toutefois, l'auteur de la proposition fait valoir que le recours exclusif aux réunions virtuelles peut compromettre la capacité des actionnaires à demander des comptes à la direction et au conseil d'administration, et menacer leur droit d'être entendus. Il cite l'avis de l'OCDE selon lequel "il convient de veiller à ce que les réunions à distance ne réduisent pas, par rapport aux réunions physiques, la possibilité pour les actionnaires de dialoguer avec les conseils d'administration et la direction et de leur poser des questions". Le conseil d'administration réaffirme les avantages des réunions à distance, ajoutant notamment qu'elles permettent une plus grande capacité de participation pour les actionnaires du monde entier. Il déclare que ces procédures augmentent la valeur actionnariale. Néanmoins, nous pensons qu'il serait bénéfique d'adopter la proposition pour les actionnaires. Elle demande seulement au Conseil de ne pas remplacer les réunions présentielles par des réunions virtuelles, et de conserver ces dernières comme mesure complémentaire, tout en offrant aux actionnaires la possibilité d'assister à des réunions présentielles, comme c'était le cas pour toutes les banques en 2023. Cette mesure renforce les droits des actionnaires en leur permettant d'être entendus dans le contexte de leur choix et en évitant que la personne qui contrôle la technologie contrôle l'expérience. En outre, le manque d'interaction entre les actionnaires a été identifié comme une lacune des réunions virtuelles. C'est pourquoi des organisations telles que la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance soutiennent la proposition de tenir les réunions en personne. En outre, le contrôleur de la ville de New York et le superviseur du fonds de pension de la ville ont proposé de tenir les réunions en personne.

dont les actifs s'élèvent à plus de 170 milliards de dollars, a publiquement appelé les entreprises à cesser d'organiser exclusivement des réunions virtuelles. Compte tenu de l'impact négatif que les réunions virtuelles peuvent avoir sur les droits des actionnaires, et dans l'intérêt de la protection de ces droits, nous pensons qu'il serait dans le meilleur intérêt des actionnaires de se voir offrir des réunions à la fois en personne et virtuelles. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Atkore International Group Inc. (NYSE:ATKR)	DATE DE RÉUNION 2024- 01-30 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-12- 01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 47649108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	1230

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire B. Joanne Edwards	✓	✓
01.02	Élire Jeri L. Isbell	✓	✓
01.03	Élire Wilbert W. James, Jr.	✓	✓
01.04	Élire Justin A. Kershaw	✓	✓
01.05	Élire Scott H. Muse	✓	✓
01.06	Élection de Michael V. Schrock	✓	✓
01.07	Élire William E. Waltz Jr.	✓	✓
01.08	Élire Betty R. Wynn	✓	✓
01.09	Élire A. Mark Zeffiro	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire B. Joanne Edwards

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeri L. Isbell		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Wilbert W. James, Jr.		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Justin A. Kershaw		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Scott H. Muse

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Michael V. Schrock

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire William E. Waltz Jr.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Betty R. Wynn

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire A. Mark Zeffiro

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rachat d'actions permet d'augmenter facilement le rendement total pour l'actionnaire. L'entreprise a racheté pour plus de 370 millions de dollars d'actions. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Jabil Inc. (NYSE : JBL)	DATE DE RÉUNION 2024-01-25 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2024-11-30
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 466313103

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Anousheh Ansari	✓	✓
01.02	Élire Christopher S. Holland	✓	✓
01.03	Élire Mark T. Mondello	✓	✗
01.04	Élection de John C. Plant	✓	✗
01.05	Élection de Steven A. Raymund	✓	✗
01.06	Élire James Siminoff	✓	✓
01.07	Élection de David M. Stout	✓	✗
01.08	Élection de N.V. Tyagarajan	✓	✓
01.09	Élire Kathleen A. Walters	✓	✓
01.10	Élire Kenneth S. Wilson	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer une assemblée extraordinaire	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Anousheh Ansari

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Christopher S. Holland	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark T. Mondello	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 D'ADMINISTRATION	POLITIQUE	CONSEIL
Élection de John C. Plant		✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG de Howmet Aerospace, Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Il est président de Howmet Aerospace, Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Steven A. Raymund		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et ce poste n'est pas temporaire. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration composé de moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire James Siminoff		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de David M. Stout



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de N.V. Tyagarajan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Kathleen A. Walters



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kenneth S. Wilson	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
Proposant : Conseil		

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer une assemblée extraordinaire

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : John Chevedden

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 10 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Il est raisonnable de permettre aux actionnaires d'exiger la tenue d'une assemblée extraordinaire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Acuity Brands Inc. (NYSE:AYI)	DATE DE RÉUNION 2024-01-24 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-11-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 00508Y102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	2800
000442010	Fonds Genus Canglobe Equity	7800
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	9100
000442100	Fonds Genus Fossil Free	18700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Neil M. Ashe	✓	✗
01.02	Élection de Marcia J. Avedon	✓	✗
01.03	Élire W. Patrick Battle	✓	✗
01.04	Élection de Michael J. Bender	✓	✗
01.05	Élire G. Douglas Dillard, Jr.	✓	✗
01.06	Élire James H. Hance, Jr.	✓	✗
01.07	Élire Maya Leibman	✓	✗
01.08	Élire Laura G. O'Shaughnessy	✓	✗
01.09	Élire Mark J. Sachleben	✓	✗
01.10	Élection de Mary A. Winston	✓	✗
02	Proposition afin de modifier les statuts et le règlement intérieur pour permettre la dispulcation des dirigeants.	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Neil M. Ashe

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Marcia J. Avedon		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire W. Patrick Battle		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de Michael J. Bender



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire G. Douglas Dillard, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire James H. Hance, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président.

ont voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Maya Leibman

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Laura G. O'Shaughnessy

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Mark J. Sachleben

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Mary A. Winston

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Proposition afin de modifier les statuts et le règlement intérieur pour permettre la disculpation des dirigeants.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le conseil d'administration demande l'approbation des actionnaires pour modifier les statuts de la société afin d'ajouter une disposition exonérant certains dirigeants de leur responsabilité personnelle pour certains manquements au devoir fiduciaire, dans la mesure où la loi du Delaware le permet. L'État du Delaware a récemment adopté une loi qui permet aux sociétés du Delaware de limiter ou d'éliminer la responsabilité personnelle de certains dirigeants pour les dommages pécuniaires liés à des manquements au devoir de diligence. Nous pensons que les dirigeants et les administrateurs doivent être tenus responsables de leurs actes à tout moment. Cet amendement compromet les recours possibles pour les actionnaires en cas de faute avérée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Le PDG est payé plus de 3 fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le ratio de rémunération entre le PDG et l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Visa Inc. (V)	DATE DE RÉUNION 2024- 01-23 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2024-11- 24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 92826C839

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Lloyd A. Carney	✓	✗
01.02	Élire Kermit R. Crawford	✓	✓
01.03	Élection de Francisco Javier Fernández Carbajal	✓	✗
01.04	Élection de Ramon L. Laguarda	✓	✗
01.05	Élection de Teri L. List	✓	✓
01.06	Élire John F. Lundgren	✓	✓
01.07	Élire Ryan McInerney	✓	✓
01.08	Élire Denise M. Morrison	✓	✓
01.09	Élection de Pamela Murphy	✓	✓
01.10	Élire Linda J. Rendle	✓	✗
01.11	Élire Maynard G. Webb, Jr.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓
04	Modifications de l'offre d'échange	✓	✓
05	Approuver l'ajournement de l'assemblée afin d'obtenir des procurations supplémentaires, si la société n'obtient pas suffisamment de votes en faveur de la proposition #04	✓	✗
06	Proposition d'actionnaire demandant que les actionnaires approuvent les indemnités de départ dépassant 2,99 fois la somme du salaire et de la prime annuelle.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Lloyd A. Carney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président de Grid Dynamics Holdings inc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kermit R. Crawford



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Francisco Javier Fernández Carbajal



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Ramon L. Laguarta



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de Pepsico inc. et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Teri L. List



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire John F. Lundgren



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Ryan McInerney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Denise M. Morrison



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Pamela Murphy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Linda J. Rendle



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de The Clorox Company et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Maynard G. Webb, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . La proposition n'est pas cohérente avec la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Modifications de l'offre d'échange



Proposant : Conseil

La proposition demande l'autorisation des actionnaires de modifier les statuts et le règlement de la société afin de permettre aux actionnaires détenant des actions de catégorie B de vendre ou d'échanger leurs actions sous certaines conditions. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'ajournement de l'assemblée afin d'obtenir des procurations supplémentaires, si la société n'obtient pas suffisamment de votes en faveur de la proposition #04



Proposant : Conseil

Cette proposition ne respecte pas les délais ni les exigences de transparence en ce qui concerne les questions à soumettre au vote des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que les actionnaires approuvent les indemnités de départ dépassant 2,99 fois la somme du salaire et de la prime annuelle.



Proposant : John Chevedden

La loi Dodd Frank (2010) prévoit qu'en cas de changement de contrôle, les indemnités de départ dépassant trois fois la somme du salaire de base et du bonus annuel ne sont pas éligibles à la déduction fiscale pour la partie excédante. L'entreprise a par la suite adopté une politique plafonnant les indemnités de départ à 2,99 fois la somme du salaire de base et du bonus annuel. Toutefois, cette politique se limite aux paiements en espèces et n'inclut pas les attributions d'actions et d'options, qui constituent souvent l'élément le plus important. La présente proposition est donc toujours d'actualité afin d'inclure toutes les composantes de l'indemnité de départ. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Super Micro Computer Inc. (NASDAQ : SMCI)	DATE DE RÉUNION 2024-01-22 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-11-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 86800U104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442088

Fonds Genus Global Alpha

1800

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

4700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.02	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Sara Liu	✓	✗
01.03	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Yih-Shyan (Wally) Liaw.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres.	✓	✗
02.01	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Judy Lin.	✓	✗
03	Approuver la nomination du cabinet d'audit : Ernst & Young LLP.	✓	✓
04	Modifier le plan de rémunération incitative à long terme.	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection échelonnée du directeur : Sara Liu	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle est actuellement membre de la direction de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection échelonnée du directeur : Yih-Shyan (Wally) Liaw.	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres.



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Judy Lin.



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver la nomination du cabinet d'audit : Ernst & Young LLP.



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Modifier le plan de rémunération incitative à long terme.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions de ce plan est supérieur à 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.